LISEZ-MOI

Contact : Agence de l'eau RMC - Département de la Connaissance et de la Planification - Service Données Techniques
Date de production de l'atlas : de 06-2021 à 09-2021

Contexte :

Cet atlas répond à une volonté de valorisation d'informations géographiques produites à l'agence de l'eau : l'espace humide de référence (EHR), les pressions d'artificialisation des sols, les pressions des pratiques agricoles impactantes. Cette mise en évidence permet :

- De localiser l'espace humide de référence associé aux zones humides d'inventaires départementaux, aux cours d'eau et plans d'eau principaux.
- De présenter l'organisation spatiale des pressions et contextualiser leurs atteintes dans l'espace humide de référence.
- De présenter à travers une analyse diaphonique cartographique et chiffrée, l'évolution des pressions dans les territoires.

Descriptif de contenu :

L'atlas est organisé par sous bassin versant hydrographique du bassin Rhône Méditerranée. Chaque dossier contient une fiche atlas (.pdf), ainsi que quatre cartes (.png) en format A3 (localisation et pressions à trois dates).
Pour les sous bassins frontaliers, seules les portions métropolitaines sont calculées et mises en cartes.

Descriptif fiche atlas :

La fiche atlas est composée par deux feuilles :

- La première localise l'espace humide de référence, présente des surfaces clés, renseigne sur les écorégions qui ont servis de référence pour la modélisation de l'EHR[1] et propose un commentaire relatif à la localisation de l'EHR. Ce commentaire s'attarde sur les caractéristiques structurelles (lithologie, formes de relief) de localisation de l'EHR au sein du sous bassin concerné. Il ne prend pas en considération les différentes occupations et usages des sols. Un point de vigilance accompagne parfois le commentaire. Ce point insiste localement sur des effets de surestimation ou sous-estimation de l'EHR compte tenu des limites inhérentes aux données utiles à la modélisation de l'outil (descriptions géologiques complexes ne permettant pas de mettre en évidence la perméabilité du substrat, effets des modèles d'accumulations de flux).

- La seconde présente les cartes de pressions à trois dates. Des commentaires chiffrés accompagnent les visuels et mettent en évidence les proportions d'espaces obérés par les pressions.

[1] https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/guide-pour-la-reconnaissance-des-zones-humides-du-bassin-rhone-mediterranee-id-ema0

Descriptif légendes :

- espace humide de référence

L'espace humide de référence (EHR) est un référentiel du bassin Rhône-Méditerranée. Il définit l'entité spatiale dans laquelle les facteurs écologiques physiques, continus et stables dans le temps, concourent à la circulation de l'eau, à sa rétention voire à l'engorgement des sols de manière temporaire ou permanente[2]. Il rend compte des conditions structurelles nécessaires à la présence de zones et de milieux humides. Il est construit à partir de critères physiques spécifiques à chacune des 62 écorégions du bassin Rhône-Méditerranée auxquelles il se rapporte[3].

Dans cet espace, il existe des interrelations entre les activités humaines et les circulations de l'eau qui modifient l'intensité du fonctionnement et peuvent le réduire totalement dans certains cas (urbanisation). Lors de la construction de l'espace humide de référence, les activités humaines et usages des sols qui obèrent son étendue et portent atteinte à son fonctionnement ne sont volontairement pas prises en compte. Ces aspects conjoncturels sont analysées dans un second temps pour suivre leur évolution dans et en dehors de l'espace humide de référence.

- zones humides d'inventaire

Les zones humides d'inventaires départementaux correspondent à celles mises à disposition dans les bases de données et utilisés dans la démarche de localisation de l'EHR. Ces données sont mobilisées comme des variables de contrôle et d'ajustement pour paramétrer l'outil SIG, mais aussi comme éléments de vérification des résultats de la méthode. D'un côté l'inclusion des données d'inventaire permet d'assurer la robustesse des protocoles SIG au regard de la présence des zones humides, d'un autre, la mobilisation des données inventoriées est aussi utile pour mettre en évidence l'EHR comme un outil de solidarité fonctionnelle au-delà des zonages zones humides.

- pression de l'artificialisation

La pression de l'artificialisation correspond à l'indicateur i12 de la boite à outils Rhoméo[4]. L'indicateur est construit sur la proportion de la surface artificialisée par les routes et le bâti à l'échelle du territoire. La pression d'artificialisation est modélisée à partir de sources de données vectorielles représentant le bâti et les réseaux de transport (routes et voies ferrées). C'est la BD Topo de l'IGN qui a ici été utilisée (données précises, actualisées et homogènes sur l'ensemble du bassin Rhône-Méditerranée). Des zones tampons (50 m pour le bâti, variables suivant le type de route) créés à partir des objets géographiques, sont fusionnées pour constituer la tache artificialisée. Sur les cartes, les surfaces correspondantes à ce cartouche rendent compte des pressions hors de l'EHR.

---

[2] CHAMBAUD F., BOUSCARY P. 2022. L'espace humide de référence : un nouveau référentiel technique en appui à la gestion des zones humides dans les territoires. Concept, méthode, résultats, utilisation. Collection Eau & Connaissance. Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. 52p + annexes..

[3] https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/guide-pour-la-reconnaissance-des-zones-humides-du-bassin-rhone-mediterranee-id-ema0

[4] http://www.rhomeo-bao.fr/?q=indicateurs_12

- pression des pratiques agricoles

La pression de l'artificialisation correspond à l'indicateur I13 de la boite à outils Rhoméo[5]. L'indicateur est approché par l'évaluation de la proportion de superficie des pratiques agricoles impactantes à l'échelle du territoire. Pour cela, les données annuelles déclaratives des îlots culturaux, figurant dans le Registre Parcellaire Graphique (RPG), sont utilisées. Toutes les pratiques agricoles hors estives et prairies (codes 17, 18 et 19 du RPG) sont utilisées dans l'analyse. Sur les cartes, les surfaces correspondantes à ce cartouche rendent compte des pressions hors de l'EHR.

- espace humide sous pression artificielle

Ce cartouche correspond aux portions de l'espace humide de référence dans lesquelles la pression est présente. Sur les cartes, les surfaces correspondantes rendent donc compte des pressions à l'intérieur de l'EHR.
Cette pression se traduit directement dans les zones humides par la destruction des milieux (remblaiements, imperméabilisation des sols) ; l'assèchement par les modifications des écoulements (drainage, mise en place de réseaux) ; la perturbation de la dynamique du milieu ou des espèces le long des voies de circulation (pollutions, apparition d'espèces exotiques envahissantes) ; le cloisonnement des milieux (mitage, perturbation du fonctionnement biologique) ; altération des échanges (modification des approvisionnements et des écoulements, discontinuités spatiales).

- espace humide sous pression agricole

Ce cartouche correspond aux portions de l'espace humide de référence dans lesquelles la pression est présente. Sur les cartes, les surfaces correspondantes rendent donc compte des pressions à l'intérieur de l'EHR.
La pression des pratiques agricoles se traduit dans les zones humides par le retournement des sols qui entraîne la destruction de la végétation "naturelle" (fonction biologique), la déstructuration du sol (fonction biogéochimique), la perturbation des écoulements et de l'alimentation eau (fonction hydrologique, drainage, pompage), la modification des paysages (uniformisation de l'occupation du sol).

[5] http://www.rhomeo-bao.fr/?q=indicateurs_13